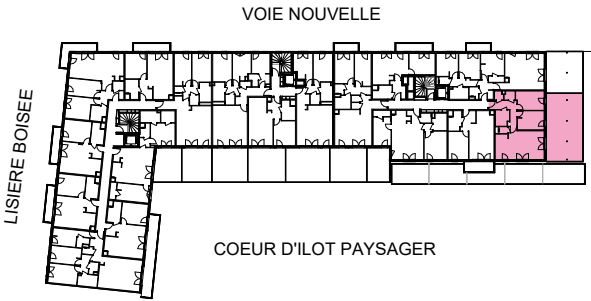
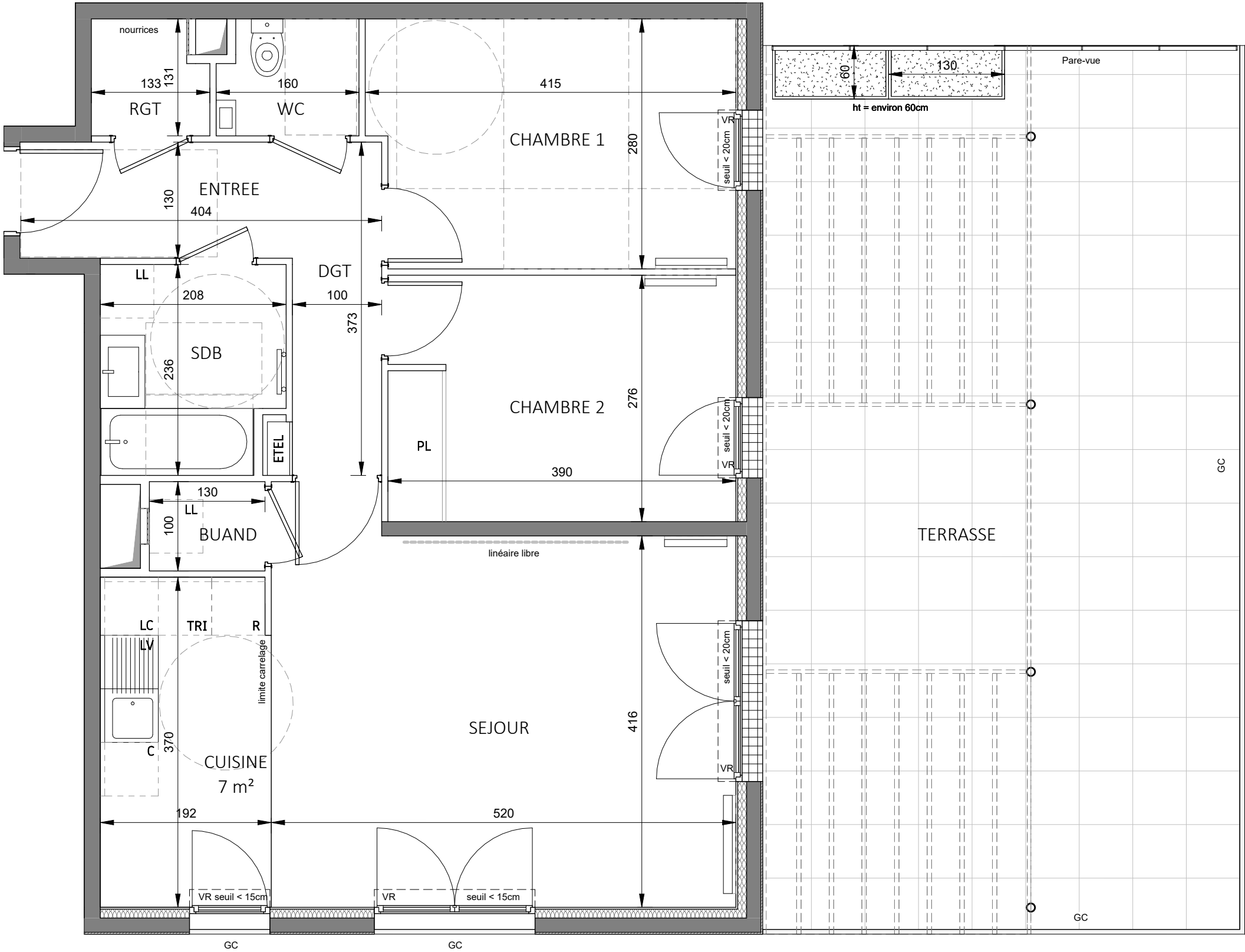


N° A102



HALL A
APPARTEMENT DE 3 PIECES
n°A102 au 1^{er} étage

ENTREE	3.97 m ²
SEJOUR / CUISINE	29.44 m ²
CHAMBRE 1	11.25 m ²
CHAMBRE 2	10.71 m ²
SALLE DE BAINS	4.65 m ²
WC	1.99 m ²
BUANDERIE	1.30 m ²
RANGEMENT	1.61 m ²
DEGAGEMENT	3.73 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	68.65 m²

TERRASSE (dont 1.56 m ² de jardinière)	52.89 m ²
SURFACE TOTALE ANNEXE	52.89 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	121.54 m²

LEGENDE

AP	allège pleine	—	sèche-serviette
GC	garde corps	—	radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
—	soffite/faux plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	esp tech elec du lgt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
LC	linéaire complémentaire	TRI	tri sélectif
		---	retombée de poutre
	fenêtre		porte-fenêtre
			fenêtre fixe

Indice B	10/12/25
Echelle :	0 0.5 1.5 2.5 m

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »